



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE**

Rapport d'activité de l'établissement 2024.

Conseil d'administration du 3 février 2025

Délibération 2025/02/CA-005

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment son article 23 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE le rapport d'activité de l'établissement 2024 (document joint).

Toulouse le 3 février 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,



Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

11 février 2025

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 6

Ne prennent pas part au vote : 0



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III**
PAUL SABATIER

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT 2024

**Université Toulouse III
– Paul Sabatier**

- SOMMAIRE -

PREAMBULE.....	3
CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS.....	4
PROCESSUS DE PILOTAGE	5
1.1 Stratégie, gouvernance et pilotage	6
1.2 Stratégie Transition écologique et sociétale.....	9
2 PROCESSUS MISSIONS.....	12
2.1 Recherche.....	13
2.2 Formation et Vie étudiante et des campus.....	16
2.3 Innovations, partenariats et Grands Projets	19
2.4 Sciences et société	21
2.5 Relations européennes et internationales.....	23
3 PROCESSUS RESSOURCES ET MOYENS.....	25
3.1 Ressources humaines et qualité de vie au travail	26
3.2 Patrimoine, logistique, prévention et sécurité	28
3.3 Finances et achats	30
3.4 Numérique	31

PREAMBULE

L'Université de Toulouse est installée dans une ville et un territoire particulièrement dynamiques où elle occupe une place de choix à la fois par les disciplines qu'elle intègre, en science fondamentale et appliquée, et dans des domaines aussi vastes que la santé, le sport, la technologie et l'ingénierie. Elle a su établir un lien étroit et coordonné avec l'écosystème dans lequel elle évolue. Avec ses 36 000 étudiants, 4300 personnels et 71 laboratoires et structures fédératives de recherche, notre université est légitime pour être le chef de file du site toulousain et accepte de prendre ce rôle et de s'engager dans la transformation du site.

Pour assurer le leadership et accompagner le site vers un grand établissement de recherche et de formation en 2028, il est nécessaire faire progresser notre université : d'une part en améliorant le pilotage, dans une volonté de développer la subsidiarité et la culture de la performance et de son suivi qu'il faudra appliquer pour la gouvernance de l'établissement, mais aussi en formation et en recherche. D'autre part, notre évolution passe aussi par le développement de ressources propres notamment dans le domaine de la formation continue.

Pour présenter la trajectoire de notre établissement qui intègre celle du site et afin de pouvoir répondre aux enjeux sociétaux à travers une démarche en pluridisciplinarité (selon l'exemple de TIRIS), nous travaillons à la structuration des pôles de recherche thématiques et menons la réflexion d'instituts de formation et de recherche transversaux autour de nos 2 axes signature :

- Le bien-être et la vie en bonne santé pour tous : domaines santé, sport mais aussi biodiversité, agro-alimentaire, sciences de la vie, architecture, sciences humaines
- Le spatial et l'aéronautique pour un monde durable qui entend la décarbonation de la filière aéronautique mais aussi tous les éléments d'observation qui permettront de comprendre et protéger le monde dans lequel nous vivons.

Ces deux axes ont pour spécificité de se situer dans un modèle global de prévention et de prédiction et pas seulement de compréhension et d'analyse de l'existant à des fins d'adaptation.

La première année de l'équipe présidentielle a été rythmée par l'élaboration d'un mode de fonctionnement partagé avec l'équipe administrative, la rédaction de nombreux schémas directeurs en lien avec les élus des conseils, les personnels et les usagers et également la co-construction du projet d'établissement public expérimental Université de Toulouse avec nos élus et représentants des personnels et usagers, ainsi que les établissements ou organismes associés et partenaires impliqués.

CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS

PILOTAGE

Stratégie, gouvernance et Pilotage



Stratégie Transition écologique et sociétale de l'université



RESSOURCES ET MOYENS

Recherche



Formation
Vie étudiante et des campus



Innovations et Partenariats



Sciences et société



Relations européennes et internationales



MISSIONS

Ressources humaines et qualité de vie au travail



Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité



Finances et Achats



Numérique



PROCESSUS DE PILOTAGE

1.1 Stratégie, gouvernance et pilotage

1.2 Stratégie Transition écologique et sociétale

PROCESSUS DE PILOTAGE

1.1 Stratégie, gouvernance et pilotage

Porteurs du processus : Présidente, VP CA et DGS

Présentation du processus

La Présidente et La Vice-Présidente du CA s'appuient sur une équipe administrative et technique structurée pilotée par le DGS, Julien Saint Laurent. Par ailleurs, plusieurs chargés de mission interviennent dans ce périmètre : accompagnement évaluation HCERES – Régine André-Obrecht, intégrité scientifique – Bettina Couderc et Jean-François Arnal, territoires – Didier Carrié, outils de pilotage et logiciels de service – Eric Lombardi.

Grands objectifs

Notre ambition : **Donner du sens au travail de chacun et à nos missions de service public en assurant solidairement la responsabilité du pilotage et la gestion de l'établissement**

Pour cela, il faut mieux travailler ensemble à tous les niveaux, cela implique :

- D'instituer un fonctionnement d'équipe présidentielle cohérent et solidaire
- De coconstruire la stratégie de l'établissement avec les responsables des différentes entités composant notre université en particulier les directrices et directeurs de composantes et les responsables de directoires de recherche
- De travailler en étroite collaboration avec l'administration
- De consulter régulièrement et respecter le rôle des instances de l'université et les représentants des personnels (conseils, commissions, élus...)

Bilan sur les actions réalisées en 2024

1. Structuration de l'équipe présidentielle

Depuis février 2024, la gouvernance politique de l'université Toulouse III – Paul Sabatier repose sur une équipe présidentielle constituée d'une présidente, des 4 vice-présidents statutaires et d'une équipe de 13 vice-présidents délégués complétée par 19 chargés de missions. Cette équipe se structure autour de 4 grands domaines : sujets transversaux, formation, recherche et moyens, chacun piloté par la présidente ou l'un des vice-présidents CA, CFVU, Recherche. Afin d'assurer une gouvernance efficace et un pilotage transversal, les réunions de l'équipe présidentielle se déclinent en plusieurs formats dont un élargi à l'administration.

Conformément à la démarche d'amélioration continue qui anime le fonctionnement de l'établissement, chaque partie-prenante de l'équipe présidentielle a un périmètre défini et articulé avec les autres parties prenantes (politiques comme administratives : DGS, DGSA, responsables administratifs) via une mise à jour du travail de cartographie des processus déjà mise en place au sein de l'établissement (accompagnement de la Direction du Pilotage – Pôle Amélioration Continue (DPIL-PAC)).

2. Renforcement du pilotage administratif pour accompagner les ambitions stratégiques

Pour bâtir une stratégie d'établissement et la rendre opérationnelle, il est nécessaire de développer la collaboration entre politique et administration, mais aussi de structurer le pilotage afin de favoriser un travail performant et améliorer le service rendu.

En 2024, le recrutement d'un DGS (en juillet), d'une DGSA pour le domaine recherche, innovation, valorisation et international (DRIVI, en septembre) et d'un DGSA pour le domaine formation et vie universitaire (DFVU, en octobre) a permis de satisfaire les préconisations de la mission d'accompagnement de l'IGAENR/IGESR- en matière de structuration du pilotage administratif de l'université. L'institutionnalisation 1/ d'une réunion hebdomadaire du DGS et des DGSA 2/ de

réunions mensuelles DGS, DGSA, directions de services et administratives de composantes, permet d'assurer un pilotage plus transversal des sujets.

Cette structuration de l'administration a permis de définir la répartition des rôles entre politique et administratif dans la mise en œuvre du projet commun et de mettre en place une méthode de travail collaborative entre les instances de pilotage politique et celles de l'administration qui opèrent la mise en œuvre. Elle a aussi facilité la réalisation en un temps très court de quatre schémas directeurs (numérique, Transition Ecologique et Sociétale (SD TES), Vie Étudiante (SDVE) et Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) (cf. § 3).

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles stratégies de l'établissement (contrat d'objectifs de moyens et de performance, création d'un établissement public expérimental, ...), les Domaines de la DGS et la Direction du Pilotage ont initié en 2024 une réflexion pour développer la transversalité et être des leviers au service du développement et de la transformation de l'Université.

Parmi les dossiers stratégiques traités en transversalité en 2024, on peut citer en particulier :

- le transfert de l'IUT de Tarbes vers l'Université de Technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées opérationnalisé en novembre-décembre 2024 (formalisation juridique et financière des transferts de moyens),
- la candidature du Pic du Midi et de son observatoire à leur inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sur ce projet, l'établissement a mené de nombreuses actions de suivi et d'accompagnement concomitantes à celles du comité français du patrimoine mondial (CFPM). La première audition du CFPM dédiée à la démonstration de la valeur universelle exceptionnelle du bien candidat, s'est tenue en avril 2024 et s'est conclue par un avis favorable pour la poursuite de la candidature. La seconde audition s'est déroulée le 15 octobre 2024 et portait sur les périmètres et les protections du bien. En parallèle, les services supports de l'université se sont mobilisés pour poursuivre le travail sur le cadre juridique de gestion et d'exploitation (création d'un GIP, supervisé par la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI)) et pour mettre en place une stratégie de communication de soutien à ce projet (Direction de la Communication, de la Culture et des Evénements (DCCE) : mise en place d'une charte graphique dédiée, actions de communication interne, ...).

3. La subsidiarité comme levier d'une démocratie universitaire participative

Pour rendre performante et évaluable l'articulation avec les composantes de formation et les pôles de recherche, l'UT3 s'engage dans une nouvelle étape dans la façon de concevoir et mettre en œuvre la subsidiarité entre tous les acteurs. Le renforcement du rôle du CDDC embarque à présent la représentation des directoires de recherche qui préfigurent, dans le nouvel établissement, les pôles de recherche.

En 2024, l'établissement a élaboré son contrat d'objectifs de moyens et de performance (COMP) dont un projet porte sur la concrétisation du déploiement d'une démarche de subsidiarité outillée et pilotable vers les composantes de formation et de recherche (Objectif 5.1) qui doit se décliner à terme, à travers la rédaction de contrats d'objectifs et de moyens (COM).

La première étape a été franchie entre novembre et décembre 2024 : l'équipe politique et administrative de l'établissement a rencontré chacune des directions de composante dans le cadre de dialogues de gestion ; pour l'OMP le dialogue de gestion est prévu en février 2025. Ces échanges ont permis d'identifier et de définir des projets spécifiques à chaque composante et directoire. Inscrits dans une logique pluriannuelle, ces dialogues de gestion reposent sur des éléments de caractérisation propres à chaque entité, dans le but d'établir des objectifs d'activité concrets et, à terme, de travailler sur une allocation dynamique des moyens.

Cette démarche participative et de co-construction s'étend également aux représentants du personnel et des étudiants. Les grands projets stratégiques sont en effet élaborés au sein de groupes de travail réunissant ces représentants avec ceux des composantes et des pôles de

recherche, selon les thématiques abordées. Ce mode de fonctionnement a permis que l'ensemble des acteurs politiques et administratifs contribuent à l'élaboration et à la validation de trois schémas directeurs majeurs : le SD TES, le SDVE (approuvés par le Conseil d'administration du 8 juillet 2024) et le SPSI (qui a reçu un avis favorable des services du rectorat de région académique en décembre 2024). Enfin, il convient de souligner la formalisation du Schéma Pluriannuel d'Achat Socialement et Écologiquement Responsable (SPASER), en lien avec les processus stratégiques TES et finances-achat.

4. Optimisation du pilotage : indicateurs, tableaux de bord et contrôle de gestion

Pour accroître le pilotage et l'efficacité de l'établissement, les dispositifs de pilotage que sont l'amélioration continue, le contrôle de gestion et l'accompagnement au changement, enrichis d'outils d'aide à la décision, doivent être déployés en synergie avec les composantes afin d'améliorer, outiller et sécuriser les processus.

En 2024, il convient de noter que l'université dispose d'indicateurs déjà identifiés dans les précédents travaux et d'indicateurs pour lesquels l'établissement est engagé (augmentation du nombre d'indicateurs suivis dans le SID, contrat pluriannuel, etc.). Côté contrôle de gestion, un renforcement des effectifs a été mené en 2024 permettant une fiabilisation et une automatisation du suivi de la masse salariale. La mise en place d'un groupe de travail a été initiée afin de définir et produire les indicateurs et tableaux de bord de l'établissement (tableaux de bord stratégiques, processus, composantes et directions de l'administration centrale). Ces tableaux de bord seront en lien avec des objectifs et des plans d'actions associés.

Ces travaux donneront, également, à l'établissement l'opportunité de mettre en place et animer des réseaux internes sur différentes expertises (amélioration continue et contrôle de gestion notamment). Les premiers travaux lancés en novembre 2024 concernent le coût complet des formations (portage par chargé de mission mise en qualité des indicateurs et DPIL-Pôle Contrôle de Gestion (PCG)).

5. Evolution de la stratégie de gouvernance au service du site toulousain

En février 2024, la nouvelle équipe présidentielle a souhaité faire évoluer la partie « gouvernance / institutionnelle » de son projet politique en s'engageant dans la construction du site toulousain en temps que chef de file, à travers la création d'un établissement public expérimental (EPE). Cet établissement a vocation à être en capacité de coordonner à l'issue de la période d'expérimentation la stratégie de recherche et de formation du site en héritage de la ComUE expérimentale et en collaboration avec les établissements-composantes et les établissements associés et partenaires de l'EPE. Un travail de co-construction statutaire rapide et intense a été mené avec l'ensemble des parties prenantes internes (dialogue social) comme externes. Le décret statutaire du 4 décembre 2024 crée l'EPE Université de Toulouse, qui s'est substituée à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier le 1er janvier 2025. En novembre – décembre 2024, un important travail collaboratif de rédaction du règlement intérieur provisoire a également eu lieu, concomitamment à la préparation des actes de gestion nécessaires à la naissance de l'EPE (démarches administratives, déclaratives, budgétaires et fiscales, ...). La DCCE a assuré la communication interne et externe du projet (création d'une page web dédiée, mise en place d'une FAQ, communiqués et conférence de presse, ...) et la mise en place d'un dispositif de marquage transitoire.

1.2 Stratégie Transition écologique et sociétale

Porteurs du processus : VPD STES et DGS

Présentation du processus

La VP déléguée, Nathalie Del Vecchio s'appuie sur une équipe administrative et technique structurée pilotée par le DGS, Julien Saint Laurent. Par ailleurs, plusieurs chargés de mission rattachés à d'autres processus interviennent dans ce périmètre : transitions écologique – Philippe Garnier, Biodiversité – Gabrielle Martin, Mobilités – Philippe Rousseau, Formation à la TES – Gonzague Agez, Handicap - Fabyenne Borloz.

Grands objectifs

L'université s'engage dans une transition écologique et sociétale (TES) ambitieuse grâce à une stratégie structurée et cohérente via un schéma directeur visant à piloter, structurer, suivre et évaluer la démarche. L'objectif principal est que chacun, étudiants et personnels, à son niveau, contribue activement à cette transition et que chaque service central ou commun, composante, unité de recherche s'approprie les enjeux et la démarche de la TES.

La TES doit être intégrée aux programmes académiques avec la mise en place d'un socle commun de connaissances pour les étudiants. Les initiatives étudiantes et leur implication dans la vie du campus sont encouragées, tout comme la formation continue, afin de préparer les professionnels aux évolutions des métiers et du marché du travail. Des actions de sensibilisation, telles que des événements thématiques, participent également à informer et mobiliser la communauté universitaire.

Dans le domaine de la recherche, l'université soutient la transition des unités en favorisant des pratiques réduisant leur empreinte carbone et en alignant les partenariats sur les objectifs de durabilité. Elle devient un terrain d'expérimentation pour des projets innovants, avec une stratégie dédiée pour stimuler les initiatives, valoriser les recherches pertinentes et renforcer les collaborations.

L'université agit pour une consommation plus durable, une alimentation responsable, la préservation de la biodiversité et la réduction des émissions de carbone grâce à des objectifs basés sur son bilan GES. Des actions de sobriété énergétique, hydrique et numérique sont structurées pour minimiser l'impact écologique.

Enfin, une politique sociale inclusive et équitable vise à améliorer la qualité de vie au travail et à promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion. Cet engagement global assure une transition durable et solidaire, en mobilisant l'ensemble des acteurs universitaires autour d'objectifs communs.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

Axe 1 - Stratégie et gouvernance

- Formalisation et mise en œuvre du SDTES

Dès début 2024, l'université a mobilisé l'ensemble de sa communauté (composantes, directoires de recherche, étudiants, instances et services) à travers des ateliers collaboratifs pour formaliser et mettre en œuvre le SD TES. Ce document stratégique transversal, couvrant toutes les activités et acteurs, est piloté par la présidente et le directeur général des services, avec l'appui de la VP CA et de la VPD STES. Chaque axe est supervisé par un binôme politique et administratif, chargé du diagnostic initial, du suivi des projets, des mises à jour annuelles et de la valorisation des actions.

Un comité de pilotage (COPIL) cadre le projet, suit son avancement, et valide les livrables, tandis qu'un comité projet (COPROJ) assure l'état des lieux, la cohérence globale et la coordination entre les porteurs d'axes. La construction du SD TES s'appuie sur des documents clés : diagnostics internes, référentiel DD&RS, ODD, plans climatiques et égalité professionnelle, ainsi que le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Le SD TES, intégrant ces références, a été présenté et soumis au vote en conseil d'administration le 8 juillet 2024.

- **Évaluation des stratégies de Transition Écologique et Sociétale sur le campus de l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier**

Une thèse, reposant sur une approche inter-sciences, sera financée pour 3 ans par l'UT3, afin de fournir une évaluation des mesures déjà mises en œuvre, basée sur leur efficacité, acceptabilité, et pérennité. Les objectifs de la thèse sont de définir des indicateurs pertinents et appropriés des stratégies de TES, et d'évaluer ces stratégies, dans une perspective d'amélioration et de transférabilité. L'élaboration de ces indicateurs constitue le verrou scientifique principal de la thèse. A l'issue de la thèse, les stratégies déployées sur l'UT3 seront évaluées, leurs impacts quantifiés. Cette évaluation permettra ensuite de mieux orienter les mesures, en fonction de leur efficacité, acceptabilité, pérennité. Elles pourront par la suite être transférées à la communauté universitaire toulousaine, ou nationale.

- **Elaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)**

L'établissement souhaite développer sa politique d'achats responsables et renforcer l'intégration des considérations environnementales et sociétales dans nos marchés, en se dotant d'un SPASER. Porté par la direction des achats et le chargé de mission transition écologique, ce SPASER permettra de disposer d'un outil structurant pour tous les acteurs de l'université afin de développer nos achats responsables, en reconnaissant le levier stratégique que constituent les achats de l'établissement sur les volets environnemental et social. Un Comité de Pilotage du SPASER a été constitué à l'automne 2024, et a défini les axes (axe Coordination, ressources et moyens - axe Environnemental – axe Social et économie responsable), objectifs stratégiques, actions et ateliers qui permettront de constituer le contenu du SPASER et ses modalités de mise en œuvre. Plusieurs ateliers ont à ce jour été menés / initiés : achats responsables dans la recherche, achats responsables pour les fonctions patrimoine et logistique, constitution d'un réseau achat interne, création d'un guide d'achat du numérique responsable, programmation des achats des composantes et services/directions. Un alternant a été recruté pour 2 ans au sein de la Direction des Achats afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du SPASER.

Axe 2 - Enseignement et formation

- **Sensibilisation à la TES de la communauté**

L'Université Toulouse III - Paul Sabatier a participé activement au Festival Futurs Proches, porté par laComUE, qui a rassemblé près de 15 000 festivaliers sur 4 universités et 12 grandes écoles, le 3 octobre 2024. L'UT3 a mobilisé plus de 4 500 participants autour de 40 événements variés, portés par l'ensemble des composantes sur les campus de Toulouse, Auch et Castres. À cette occasion, des villages associatifs ont été mis en place, réunissant associations étudiantes, partenaires sociaux et initiatives locales œuvrant dans le domaine de la transition socio-environnementale. La journée a été rythmée par des conférences scientifiques, des ateliers de sensibilisation, des spectacles, des événements sportifs et des expositions abordant un large spectre de thématiques : climat, inclusivité, mobilité, biodiversité, sobriété, engagement, etc. La composante IUT a bénéficié d'un financement Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation(SRESRI) pour un projet fondé sur l'engagement étudiant, s'appuyant notamment sur le financement de 34 contrats étudiants.

Axe 3 - Recherche et innovation

L'établissement souhaite accompagner les unités de recherche dans leurs efforts de réduction d'empreinte carbone de leurs déplacements professionnels, en développant un outil permettant de suivre au fil de l'eau le cumul d'empreinte (aux niveaux individuels, projet et unité ou service) et de prendre des décisions éclairées pour toute nouvelle mission. En partenariat avec l'université Toulouse III Paul Sabatier, l'Université Toulouse Jean Jaurès, le GDR Labo 1point5 et l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (UMR 5505), le projet "CumulGESmissions" est en cours

de lancement, grâce à un budget d'UT3 et d'UT2 obtenu dans le cadre du dialogue de performance 2024, et à du temps de travail des chercheurs impliqués. Le partenariat est en cours d'extension pour obtenir un outil libre d'envergure nationale, pouvant être déployé dans divers environnements ; le CNRS, l'INRAE-Toulouse et l'AMUE, ont déjà exprimé leur intérêt.

Axe 4 - Réduction de l'impact environnemental, carbone et énergétique

L'université a réalisé son Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) pour 2022, publié sur le site de l'ADEME en 2024 après validation par le Conseil d'Administration. Le plan d'action BEGES comprend 100 mesures alignées sur le SD TES, le plan de sobriété énergétique, et d'autres stratégies institutionnelles.

Des initiatives concrètes ont été entreprises, comme le recrutement d'une ressource dédiée pour coordonner les plans BEGES et de mobilité. Le projet de création d'une ressourcerie, ciblant étudiants et personnels, vise à favoriser le réemploi de matériels. Un projet étudiant explore sa faisabilité et identifie des partenaires.

Le volet énergie inclut un projet d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation sur les parkings du campus sciences, appuyé par une étude réglementaire et technique menée avec laComUE. Concernant la gestion des déchets, de nouveaux marchés ont été attribués pour améliorer le tri. Le marché de restauration UPSIDUM prévoit des consignes, la revente des invendus, l'élimination de l'aluminium, et sensibilise à la réduction des déchets, tout en favorisant des circuits courts d'approvisionnement.

Axe 5 - Politique sociale et qualité de vie au travail

En 2024, l'UT3 a mené des actions en faveur du bien-être et de l'inclusion dans la communauté universitaire, avec des initiatives structurées autour des carrières, de la qualité de vie au travail (QVCT) et du handicap. Les actions menées en 2024 sont présentées dans le processus Ressources humaines et qualité de vie au travail.

Dans le domaine du handicap, un comité de pilotage a été créé pour assurer la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion à travers des projets d'accessibilité et le suivi du Schéma Pluriannuel du Handicap. Le dispositif APIPESH continue de soutenir l'insertion professionnelle des étudiants handicapés via des simulations d'entretiens et des rencontres avec des entreprises locales.

PROCESSUS MISSIONS

RECHERCHE

2.1 Recherche

2.2 Innovations et partenariats

2.3 Sciences et société

2.4 Relations européennes et internationales – RI Recherche

FORMATION

2.5 Formation et Vie étudiante et des campus

2.6 Relations européennes et internationales – RI Formation

PROCESSUS MISSIONS

2.1 Recherche

Porteurs du processus : VP CR et DGSA DRIVI

Présentation du processus

Le développement de la recherche au sein de l'Université, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, constitue un enjeu majeur pour faire avancer les connaissances, les transmettre aux étudiants, stimuler l'innovation en partenariat avec le tissu socio-économique et répondre aux attentes de la société. Dans un contexte de plus en plus globalisé, ce développement doit s'inscrire dans une dynamique internationale.

La réalisation de ce processus s'inscrit dans une démarche commune menée avec le VP délégué Innovation et Partenariats, la VP déléguée Sciences et Société, le VP délégué Ressources et Grands Projets, le VP délégué Stratégie et Qualité de la Recherche, le VP délégué Relations Européennes et Internationales et la VP déléguée Stratégie de la Transition Ecologique et Sociétale.

Grands objectifs

Nous mettons en œuvre une stratégie de la recherche renforçant la politique scientifique du site toulousain, telle que définie par laComUE, et en parfaite cohérence avec les trois piliers du projet d'Excellence Toulouse initiative for Research's Impact on Society (TIRIS) qu'elle porte. Cette étape est une condition nécessaire pour fédérer les acteurs du site autour de la création de l'EPE.

La stratégie que nous avons élaborée s'articule autour de 2 grands axes, qui constituent la signature de notre EPE : « Bien être et vie en bonne santé pour tous » et « Spatial et aéronautique pour un monde durable ».

Notre objectif est, par ce biais, de renforcer la visibilité internationale et nationale de la recherche du site toulousain en concertation avec nos partenaires.

Par ailleurs, nous cherchons à revenir aux fondamentaux des métiers de la recherche, avec un soutien particulier pour les jeunes Maîtres de Conférences (MCF), en simplifiant les tâches administratives, illustrée par l'initiative ESAR (Expérimentation de Simplification Administrative de la Recherche) consécutive au Rapport Gillet. Le recrutement d'une Directrice Générale des Service Adjointe et la mise en place du Domaine Recherche Innovation Valorisation International (DRIVI) renforcent cet objectif d'efficacité et de fluidité administrative au service de la recherche.

Enfin, nous désirons que la recherche joue un rôle central dans la politique de Transition Écologique et Sociétale (TES), un enjeu prioritaire pour notre établissement afin de relever les grands défis de notre époque.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

I – Accompagnement des collectifs de recherche

1. Les moyens de la recherche

Les moyens alloués à la recherche, incluent en premier lieu des recrutements d'enseignants-chercheurs et de BIATSS, ainsi que les dotations récurrentes aux laboratoires (5 M€ en 2024). À ce titre, il a dû être rappelé que ces dotations ne peuvent pas être utilisées pour recruter des personnels contractuels.

Les appels d'offre (AO) de la CR complètent ces financements. Les critères et modes d'évaluation des AO « tremplin » (286 k€ en 2024), « équipements scientifiques » (666 k€) et « manifestations scientifiques » (20 k€) ont été révisés par un groupe de travail issu de la CR. L'AO « mobilité doctorale » (30 k€) a été maintenu. Ces AO ont été renforcés par les dotations nationales de la LPR (loi de programmation de la recherche) (645 238€).

Enfin, un « pack booster » a été instauré pour soutenir les nouveaux MCF avec une dotation de recherche initiale doublée (10 k€). Celles et ceux recrutés il y a 3 et 4 ans ont bénéficié d'une voix spécifique de financement de contrat doctoral (5 en 2024).

2. Offre de service aux laboratoires

Structuration du domaine Recherche, innovation, valorisation, international (DRIVI)

La création du domaine DRIVI a été votée fin 2023 en Conseil d'administration, pour une mise en œuvre en 2024. Le recrutement d'une Directrice Générale des Services Adjointe du domaine est effectif depuis le 1^{er} septembre 2024. Elle est l'interlocutrice privilégiée des services déconcentrés des organismes de recherche en région et des administrations de la recherche des autres établissements du site.

Le domaine rassemble quatre structures : la Direction de la recherche et de la valorisation (DReV), la direction de la coopération internationale (DCI), le service général Le Catalyseur Paul Sabatier et le service commun Jardin botanique et collections scientifiques (JBCS). Sont également très étroitement associées au domaine deux autres structures : le Pôle grands projets (PGP) et la Fondation Catalyses. La création du domaine permet, après avoir réalisé un diagnostic au deuxième semestre 2024, de travailler l'efficacité des outils d'accompagnement (guichet unique ingénierie de projets, rationalisation des besoins en termes de systèmes d'information) ainsi que de créer de la transversalité et de la synergie entre les structures qui le composent.

Expérimentation de la simplification administrative de la recherche (ESAR)

Consécutivement au rapport Gillet, notre établissement s'est porté volontaire en 2023 pour mener l'Expérimentation de la Simplification Administrative de la Recherche (ESAR). Cette expérimentation s'est poursuivie en 2024 avec l'animation de 14 comités de projet qui ont permis aux services de notre université et des quatre organismes de recherche partenaires de l'expérimentation (CNRS, Inserm, INRAE, IRD) d'échanger sur leurs pratiques. Les réflexions ont porté sur de nombreux sujets concernant en premier chef soit les acteurs de la recherche eux-mêmes, soit les directions d'unités, soit les services administratifs

Malgré les blocages identifiés, inhérents aux règles propres à chaque organisme de recherche, plusieurs pistes de simplification ont été identifiées et expérimentées. En principe, l'expérimentation proprement dite s'achève en 2024, mais les travaux entrepris par certains comités se poursuivront naturellement bien au-delà.

Cartographie de la recherche

Menée par la DReV en collaboration avec les directoires de recherche et les directions d'unité, cette cartographie (initialement financée via le DSG 2022 par le recrutement de deux ingénieures), consiste à préciser l'activité de chaque laboratoire, en termes de caractérisation fine de leurs thématiques de recherche, de leurs compétences techniques, et des collaborations avec d'autres unités du site toulousain. Elle permettra de rendre visible la contribution des unités à l'activité de recherche et d'accompagner les laboratoires en recherche de financements et de fédérer leurs actions. Les activités en lien avec les transitions sociétales et environnementales y font l'objet d'une attention particulière, dans le cadre du SD TES. La cartographie permettra aussi aux laboratoires de nourrir leur rapport d'activité dans le cadre de l'évaluation par le Hcéres en 2025 (voir ci-dessous).

Jalon 3 : Mise en place et actualisation annuelle de la cartographie de l'ensemble des activités contractuelles avec le monde socio-économique.

La stratégie Science ouverte

Considérant l'importance pour notre université de soutenir la Science ouverte, vitrine du dynamisme de sa recherche et vecteur du lien entre Science et société, la CR et le CA de l'établissement ont validé sa stratégie Science ouverte en juin et novembre dernier, respectivement. Elle est construite autour de trois axes : les publications ; les données et codes sources ; l'évaluation des activités de

recherche. Ce document prévoit plusieurs engagements concrets comme la signature de la déclaration de Barcelone sur l'information de recherche ouverte ou encore le soutien financier apporté à des initiatives structurantes de la Science ouverte. Il s'agit d'un axe fort de la politique de l'université, y compris dans l'évaluation des activités de recherche de ses personnels. Le taux d'ouverture des publications est de 80% soit +14 points par rapport à la moyenne nationale.

En ce qui concerne les données ouvertes de la recherche, l'Atelier de la donnée d'Occitanie Ouest - ADOO porté par la COMUE a été labélisé en 2023 et est monté en puissance en 2024. Cet atelier vise à mettre en réseau des compétences interprofessionnelles (SCD, DSI, juriste, DPO, etc.) autour des données de la recherche.

Indicateur 2 : Nombre de publications scientifiques et pourcentage des publications ayant le statut « *open access* » dans le Web of Science : indicateur constaté au 21/01/25 : 2599 publications (articles) ouverts, soit 71,5% du total.

II – Engagement pour les transitions écologique et sociétale

L'une des priorités stratégiques de notre université, la TES se décline aussi dans le domaine de la recherche. À ce titre, les actrices et acteurs de la recherche sont nombreux à avoir participé à l'élaboration de l'axe 3 duSD TES, adopté en juillet 2024 par le Conseil d'administration. Les deux grands objectifs en sont de **sensibiliser et former les personnels de recherche aux enjeux de la TES, et d'accompagner les laboratoires dans la transition, ce, en lien avec la cartographie des laboratoires en cours de réalisation.**

Les achats sont le secteur ayant le plus grand impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre de l'activité de recherche. À ce titre, le SPASER est un document réglementaire en cours d'élaboration dans notre université, dont l'objet est de fixer des objectifs en matière sociale et écologique, par le biais d'indicateurs précis. Il concernera aussi les achats des laboratoires.

III – Préparation des étapes-clés de 2025

Outre la construction de l'EPE, deux étapes-clés attendent notre établissement en 2025 et nous avons commencé à les préparer activement en 2024.

1. Lancement de l'évaluation Hcéres Vague A

L'établissement et les laboratoires dont il est tutelle seront évalués par le Hcéres. La méthodologie de recueil des données attendues par le Hcéres (RH, finances, contrats, publications) a été partagée entre tutelles afin de réduire ce travail fastidieux pour les laboratoires.

Dans ce contexte, le règlement intérieur type commun avec le CNRS a été voté par la Commission de la recherche en décembre 2024 après avis du CSAE. Les règlements intérieurs des laboratoires seront donc signés au moment des visites par le Hcéres.

2. Lancement de l'évaluation HRS4R

Le label européen « Human resources strategy for researchers » (HRS4R) a été acquis par notre établissement début 2020 et renouvelé en 2022. Obtenu après proposition d'un plan d'action, dans une démarche d'amélioration continue, il concerne la gestion et le quotidien de tous les personnels de recherche, titulaires ou contractuels. Il est un prérequis à l'obtention de certains financements européens et contribue positivement à l'image de notre université et à son attractivité.

Le renouvellement du label par la Commission européenne se jouera en présentiel à l'automne 2025. Des groupes de travail ont été mis en place, composés de représentants des personnels de la recherche (enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants, personnels administratifs et techniques) afin de proposer un nouveau plan d'action qui reflète les besoins et les attentes des actrices et acteurs de la recherche.

2.2 Formation et Vie étudiante et des campus

Porteurs du processus : VP CFVU et DGSA FVU

Présentation du processus

Le vice-président CFVU, Vincent Paillard, s'appuie sur une équipe administrative et technique dirigée par le DGSA DFVU, Jean-François Langlamet, et sur trois vice-présidences déléguées (Maud Lê Hung, orientation et IP, Gilles de Berranger, vie étudiante, et Nicolas Carrère, FTLV et formations TES). Plusieurs chargés de mission interviennent au sein de ce périmètre : Gonzague Agez (formation TES), Sylvain Mastrorillo (ParcourSup et MonMaster), Florence Benoit-Marquié (Licences accès santé), André Aoun (transition digitale et usage du numérique). Les actions ont été menées en étroite collaboration avec les composantes.

Grands objectifs

- 1- Lisibilité et simplification de l'offre de formation
- 2- Nouveaux apprentissages et modes d'enseignement
- 3- Orientation des lycéens neo-entrants et réorientation des étudiants en interne (passerelles).
- 4- Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) élaboré et voté en 2024. Il vise à réduire les inégalités d'apprentissage, valoriser l'engagement étudiant, favoriser les initiatives étudiantes sur les différents sites, et offrir de véritables lieux de vie accueillant au sein de l'Université.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

1- Offre de formation

La stabilisation de l'offre de formation en licence (LFlex) et BUT, en ne procédant qu'à des ajustements correctifs mineurs, est essentielle pour laisser souffler les équipes pédagogiques.

Le système dual PASS-L.AS laissait de nombreuses insatisfactions, en particulier le volet L.AS. Les dernières corrections concernent la diminution du nombre de L.AS accessibles (les places des licences fermées sont redistribuées sur d'autres licences). Les dates de remontées des jurys de licence étaient placées très tôt au cours du second semestre pour respecter les calendriers imposés (choix des filières en vue de la rentrée suivante, délais incompressibles). Cela perturbait le fonctionnement de certaines mentions de licence passées au contrôle continu intégral et étalées sur 15 à 16 semaines par semestre. Il a donc été choisi d'effectuer le classement pour les filières santé sur la base des résultats du semestre impair. Ce principe a été étudié et validé par l'ensemble des universités du site proposant des L.AS. Une réflexion sur un passage à un seul système a également été lancée (chargée de mission) dès la prise de fonction pour simplifier le dispositif et le rendre plus lisible. Cette réflexion est en phase avec le récent rapport de la cour des comptes. Il subsiste de nombreuses difficultés à résoudre, notamment l'accueil (et le coût) d'un très grand nombre d'étudiants dans un même dispositif et sur différents établissements.

L'approche par compétences (APC) a été relancée dans le cadre du groupe AComp, notamment pour présenter l'offre de formation de master et de licence pro en APC dans le cadre de l'évaluation de 2025 par le hcéres. Cette action implique les composantes, la MFCA et le SCUIO-IP et la Direction d'Appui à l'Innovation Pédagogique (DAIP). Cette démarche contribuera également à la politique de FTLV/FC, avec la mise en place de certifications ou de qualifications de blocs de compétences.

Dans le même esprit de développer ou faire évoluer des formations pour répondre à de nouveaux publics et nouveaux métiers, l'université a participé (coordinatrice ou partenaire) à de

nombreux appels d'offre (Minor Programs TIRIS de la ComUEde Toulouse, défis clé Région Occitanie, AMI-CMA, EUR). Parmi les AMI-CMA, 9 sont en cours avant 2024, 1 a démarré en 2024 (chimie verte) et 5 nouveaux ont été acceptés pour démarrage en 2025 (BIOSPACE - COMETES - OSMOSE - PEGASE - UNITEID).

Très récemment, une charte sur l'utilisation éthique et éclairée de l'IA générative par les étudiants a été rédigée et est en cours d'étude au sein de la cfvu. Une fois votée, elle servira de base pour intégrer l'utilisation de l'IA générative dans le règlement des études. Au-delà de ce volet "utilisation", l'université continue d'être très impliquée dans des projets sur l'IA (ANITI graduate school avec demande de mention de master IA pour la future accréditation). Le SCD a intégré en 2024 la question des IA génératives dans 11 cursus et dans la formation documentaire des étudiants de L1.

En parallèle de ces grands objectifs, quelques demandes ont émergé au cours de l'année et auxquelles une solution a été apportée.

Le Diplôme Universitaire de Recherche (DUR) avait été imaginé en 2022 pour permettre à des doctorants dans l'impossibilité de terminer leur thèse de valoriser au moins une année de travail de recherche. Le dispositif n'avait jamais été mis en place et excluait les étudiants non autorisés à poursuivre leur doctorat pour diverses raisons. Une mise à jour votée par la CFVU fin 2024 a étendu le DUR à tous les étudiants inscrits ou non en doctorat ayant effectué au moins un an de thèse.

Suite à la volonté gouvernementale de déplacer les concours de l'enseignement de M2 à L3, une concertation a été mise en place en interne pour adapter les cursus (licences de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie, STAPS). Une concertation a été menée en parallèle avec l'inspé et UT2J pour mutualiser des enseignements transverses et de préparation au concours. Les maquettes ont été votées en juin 2024, sans mise en place effective suite à la démission du gouvernement. En outre quelques places supplémentaires ont été ouvertes dans les licences 3PE et 2PE pour augmenter le vivier de candidats au professorat des écoles. Actuellement, des pistes pour des cursus dédiés et bien identifiés sont imaginés (et discutés avec partenaires du site).

2- Orientation et information des étudiants

L'objectif est d'améliorer l'attractivité et le taux de remplissage de nombreuses formations scientifiques, hors santé et sciences de la vie. Il est paradoxal de voir des filières assurant un emploi ne pas faire le plein ou difficilement. Cela touche presque toutes les licences pros, mais aussi certains départements d'IUT et parcours de masters.

Pour accroître la visibilité de ses formations et les métiers auxquels elles préparent, l'université a accru sa participation à de nombreuses manifestations, sous forme de stands et/ou de conférences. Outre les salons déjà investis (Infosup Toulouse, Albi, Andorre), l'université était présente aux salons Studyrama enseignement supérieur et de l'Étudiant enseignement supérieur, au premier salon enseignement supérieur à Montauban, et au premier Toulouse Space Festival (avec dans ce cas la création d'une brochure "études et débouchés" dans les domaines de l'aéronautique et de l'espace). Ces interventions ont fait l'objet d'un travail collectif entre les composantes, le SCUIO-IP et la DCCE.

D'autres actions sont prévues, notamment l'articulation BUT/master afin d'attirer de bons profils d'étudiants diplômés de BUT en master, par exemple par une offre de formation en alternance. La formation en alternance, en constante augmentation ces dernières années, sera rendue plus visible en master avec l'affichage sur TMM des places d'alternants par parcours dès la rentrée 2025-26.

Un autre point pour favoriser l'orientation et la réussite des étudiants est la mise en valeur des passerelles. Un premier travail a consisté à faire une cartographie à la fois quantitative (avec l'OVE) et qualitative (avec les composantes) des passerelles sous toutes leurs formes. Il s'agit de

faire un bilan des dispositifs et de définir une politique efficace. Un nouveau dispositif a été mis en place en 2024 pour les neo-entrants en L1 STAPS. Malgré une forte pression, un grand nombre de décrocheurs (autour de 20%, étudiants absents après les premiers contrôles ou sans résultat en fin de 2nd semestre). 20 étudiants identifiés comme décrocheurs dès novembre 2024 sont pris en charge en partenariat avec le CREPS (pour expérimenter des formations JEPS), le SCUIO-IP (pour une réflexion sur le projet professionnel) tout en suivant 1 à 2 UEs de licence. A l'issue de l'année, l'étudiant pourra redoubler avec une nouvelle motivation et une représentation éclairée de la licence STAPS ou se réorienter par exemple vers des filières JEPS.

Vie étudiante

L'université accueille en licence et en BUT de plus en plus d'étudiants en situation de handicap (ESH). C'est une excellente chose que de permettre aux ESH d'accéder à l'enseignement supérieur, mais cela génère des contraintes élevées, encore plus dans le cadre des évaluations en contrôle continu (surveillances tiers temps, ESH isolés en salles séparées, secrétaires pour examens). Il a été proposé un dispositif en lien avec le pôle Handicap Etudiant et les composantes. Il faut développer une base d'étudiants recrutés pour surveiller les ESH selon les recommandations, et soulager les équipes de surveillants.

Un travail de coordination a été fourni pour monter un groupe de suivi transverse (IO-IP, FVE, Inclusion, Handicap, Atypie-Friendly) et actualiser le schéma directeur pluriannuel handicap (SDPH), et avec le rectorat pour élaborer une ressource visant à améliorer l'orientation vers les études supérieures des élèves en situation de handicap.

Différentes actions ont été entreprises pour favoriser les relations avec les étudiants et les associations étudiantes, notamment la relance du conseil des étudiants et d'un GT "vie étudiante" constitué des référents de la vie étudiante de l'université et des partenaires (CROUS, SIMPPS, etc.). Différentes mesures ont été lancées (moyens dédiés pour congrès étudiants non pris en charge par CVEC, soutien à la Junior Entreprise) ou en cours (mise en place de congés pour dysménorrhée).

Dans le cadre du nouveau SDVE, plusieurs projets ont été réalisés ou engagés. Dans le cadre du développement du "sport pour tous" ont été financées de nouvelles installations et une offre plus dense et variée. D'autres actions ont été financées comme l'organisation de sorties dans la Région avec des offres spécifique pour les étudiants des sites décentralisés (Auch, Castres, Tarbes), et le dispositif "étudiants solidaires" dans le cadre d'une démarche de pair à pair pour lutter contre le non-recours aux droits. Sur les questions sociétales, l'université a généralisé aux étudiants des niveaux L2 et M1 une sensibilisation obligatoire à la lutte contre les VSS, après une année d'expérimentation au sein de quelques formations. Enfin, l'établissement a mis en place, avec l'aide de la faculté de santé, une aide aux soins dentaires et lance une réflexion sur l'ouverture de consultations médicales (en plus de l'offre du SIMPPS et de celle de la médecine de ville).

Pour le volet culturel à destination des étudiants, le pôle culture a proposé cette année de nouvelles actions notamment le développement de stages de pratiques artistiques, une exposition en partenariat avec le pôle handicap étudiants "montrer l'invisible" et une programmation d'intervention théâtrale avec la compagnie Oxymore.

2.3 Innovations, partenariats et Grands Projets

Porteurs du processus : VPD Innovations et partenariats, VPD Ressources et Grands Projets et DGSA DRIVI

Présentation du processus

Le processus innovation, partenariat et grands projets vise à structurer et renforcer les relations de notre établissement avec le monde socio-économique et ses partenaires académiques, afin d'accroître sa visibilité et de générer de nouvelles ressources propres. Il s'appuie sur la DReV du domaine DRIVI et sur le Pôle Grands Projets, rattaché à la Direction du Pilotage. Ce processus est piloté en lien avec les vice-présidences CA, Recherche et Formation et Vie Universitaire.

Grands objectifs

L'Université est intégrée dans la cité et a donc vocation à s'inscrire dans un écosystème socio-économique et environnemental. Face aux mutations économiques, sociétales et professionnelles, il est aujourd'hui nécessaire que l'Université renforce ses relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels. Rapprocher l'Université des entreprises et institutions locales, régionales, nationales et internationales est essentiel pour valoriser la recherche et les formations ; établir des partenariats équilibrés ; chercher de nouveaux financements. Il s'agit aussi de favoriser l'innovation, le transfert de connaissance et la valorisation des résultats issus de nos laboratoires.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

I – Grands projets

Il s'agit de projets de site structurants, multi-structures, multithématiques (recherche, innovation, science et société, innovation) et dotés d'un budget conséquent. La variété des appels à projets auxquels nous répondons (AMI-CMA, Cluster, CMQE, ERC, EUR, PUI, PIA, plateformes...) rend leur mise en œuvre complexe, nécessitant une réponse au cas par cas. En 2024, le Pôle Grands Projets a ainsi coordonné des actions pour 73 projets (incluant 21 projets TIRIS). Il a renforcé ses actions dédiées à l'accompagnement des porteurs par le recrutement de chefs de projets, et la nomination d'un VP délégué Ressources et Grands Projets, permettant une meilleure articulation entre les différents services administratifs et les porteurs. Douze nouveaux projets ont été accompagnés en 2024, pour un taux de réussite de 75%.

Une veille pédagogique et scientifique sur les appels à projets formation, recherche, entrepreneuriat, valorisation, que ce soit aux niveaux local, régional, national et international, a été mise en place pour sensibiliser les composantes, unités de recherche et potentiels acteurs.

L'établissement a soutenu en 2024 des projets d'envergure internationale telle que la nouvelle ERC AnthroYXX portée par une Maîtresse de Conférences s'ajoutant à 5 autres ERC en cours d'exécution. Par ailleurs, le projet UNIVERSEH 2.0, l'université européenne du spatial, reconduite en 2023, est montée en puissance cette année. L'établissement s'est aussi impliqué dans les nombreux projets structurants de la région Occitanie renforçant ses partenariats avec les autres établissements. Ainsi notre Université participe à 12 des 15 défis clés portés par la COMUE, le CNRS ou l'Université de Montpellier.

Dans le cadre du projet TIRIS débuté en 2023, pour une durée de 10 ans, en 2024 on dénombre 8 lauréats *Minor Programs* dont 4 en gestion par notre Université, 5 lauréats *Junior Fellowship*, 12 lauréats *Scaling-up Science*, 5 lauréats *Brave New innovation* dont 3 en gestion par notre établissement, 13 lauréats *Co-recherches*, 6 accompagnements *Boutique des Sciences* et 8 lauréats *Strategic Booster* dont un en gestion par notre Université.

L'établissement s'est également impliqué comme chef de file ou partenaire sur des thématiques émergentes comme l'intelligence artificielle avec l'IA Cluster ANITI, qui a marqué le renouvellement en 2024 du projet 3IA ; la mobilité intelligente avec le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) « Mobilité et Transport Intelligent » et le défi clé MIDOC

(Mobilité Intelligente et Durable en Occitanie). Ce dernier défi s'appuie sur la plateforme autOCampus du GIS neOCampus qui s'est agrandi en 2024. Notre Université s'inscrit également dans la stratégie régionale sur l'hydrogène vert et ses applications, avec une participation forte dans le projet GENHYO et le développement de la plateforme Technocampus H₂ à Francazal.

II – Accompagnement des structures de recherche

Le Pôle Négociation Contractuelle Recherche et Valorisation de la DReV a poursuivi ses activités d'accompagnement et de soutien aux unités de recherche, en termes de négociation contractuelle des accords industriels et de conseil sur la propriété intellectuelle. Sur l'année, le Pôle a traité 1126 tickets de demandes d'appui des unités de recherche sur un large éventail d'outils contractuels (accords de confidentialité, transfert de matériel, contrats industriels, contrats de pré maturation ou maturation), dont 80 collaborations de recherche entre industriels et partenaires académiques. Le Pôle a fortement accompagné le projet d'IHU « HealthAge », porté par le CHU.

En 2024, les agents du Pôle ont participé au lancement du projet de PUI (Pôle universitaire d'innovation, 2024-2028) du site, en lien avec la SATT TTT et les établissements partenaires, en apportant leur expertise. Le Pôle a suivi la création de 3 start-ups issues de la valorisation des résultats d'unités de recherche et une dizaine de concours scientifiques. Trois dépôts de brevets ont été effectués par TTT pour le compte de l'Université.

III – Le Catalyseur : accompagnement de l'entrepreneuriat et de l'innovation

Le Catalyseur Paul Sabatier a fait évoluer son offre d'accompagnement avec la mise en place d'un comité de sélection dédié à l'intégration des projets innovants. Il a également porté une prestation d'incubation dans le cadre du programme national FrenchTech Tremplin financé par BPI France.

Après une période de 2 ans d'intégration au "Reso IP+", Le Catalyseur a passé l'audit de labélisation avec succès et fait maintenant partie de ce réseau des incubateurs et pépinières d'entreprises soutenus par la Région Occitanie, permettant de consolider le métier d'accompagnateur grâce à des formations spécifiques et le développement d'un système qualité de suivi et évaluation des ateliers.

Le Catalyseur a poursuivi le développement en 2024 de son offre de service en accompagnement et conseil à l'émergence de projets innovants auprès de la communauté universitaire, par exemple : création d'un *escape game* pédagogique par l'équipe enseignante et les élèves-infirmiers de l'IFSI toulousain ; un hackathon d'une journée sur le biomimétisme dans le cadre de l'événement "Futurs Proches" sur les Transitions Ecologiques et Sociétales, en collaboration avec neOCampus et la fondation Catalyse ; un nouveau partenariat avec l'ENSEEIH a été mis en place pour former les élèves-ingénieurs de l'option Deeptech/LowTech et quelques ingénieurs pédagogiques à la créativité. Le Catalyseur est intervenu auprès de 15 formations de la FSI de la L1 au M2 soit 400 heures de formation approximativement sur l'année universitaire 2023-2024 pour développer les compétences entrepreneuriales, de gestion de projet et de créativité.

IV – Fondation Catalyses

La Fondation Catalyses, après un travail important de sécurisation financière en 2023, a poursuivi sa refonte au travers d'un travail de réflexion mené par les membres du Conseil de gestion sur les valeurs et les objectifs devant être portés par la structure. Ce travail est en cours de finalisation et devrait permettre une meilleure visibilité de la Fondation. L'année 2024 a également permis de déployer plusieurs projets comme :

- Le projet Deri vise à développer un logiciel d'édition et de lecture pour les mal-voyants s'adaptant à toute type de tablette. En 2024, TTT a proposé sa pré-maturation en son sein.
- Le Projet « Travailler pourquoi ?! », coconstruit par le Catalyseur Paul Sabatier, le SCUIO, l'IUT le LGTO, la Casden et la MAIF, a mené en 2024 à la mise en œuvre d'un projet de recherche sur la réflexivité des étudiants et leur projection dans les choix professionnels.

2.4 Sciences et société

Porteurs du processus : VPD Sciences et société et DGSA DRIVI

Présentation du processus

Une feuille de route caractérisant les actions Sciences avec et pour la société (SAPS) a été produite par le MESR. On y retrouve trois grandes thématiques déclinées comme suit (i) garantir la science et la méthode scientifique (ii) la formation de tous les usagers, scolaires, étudiants, enseignants du primaire et secondaire, administration, citoyens, élus, entreprises (iii) donner à voir la recherche, diffuser les résultats scientifiques de la recherche, rayonner à l'échelle du territoire, nationale et européenne. Nos actions se développent dans ce cadre.

Grands objectifs

Les actions menées en 2024 ont vocation à se poursuivre et à s'accroître dans les prochaines années. Elles concernent certains renforcements relatifs à la diffusion et également au transfert des résultats de la Recherche à des publics très différents via des actions de formation. Certains projets très structurants et inclusifs pour la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO du Pic du midi de Bigorre et de son observatoire sont et seront utilisés à des fins de rassemblement, de transmission de valeurs et de diffusion de la méthode scientifique.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

Le Pic du Midi de Bigorre et son Observatoire : candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO

Dans le cadre de la candidature du Pic du midi de Bigorre et de son Observatoire au patrimoine mondial de l'UNESCO, plusieurs actions SAPS ont commencé en 2024 et vont s'accroître en 2025. Le pôle communication et la Cellule images et création de l'université, en lien étroit avec le service communication de l'OMP et du Syndicat Mixte du Pic du Midi travaillent sur la valorisation de la candidature du Pic du midi et son observatoire au patrimoine mondial de l'UNESCO auprès du territoire concerné mais également de la communauté de l'Université (population étudiante et des personnels). Des actions presse, actualités sur notre site et relais sur nos canaux sont les premières actions qui ont déjà pu être menées. La cellule a également créé l'ensemble de l'univers graphique de la candidature (à partir du logo existant) afin de pouvoir, en 2025, produire différents supports de communication. Il est également prévu de rapprocher le Pic des campus avec une signalétique spécifique : stickers et table d'orientation à destination des étudiants et personnels de notre établissement. La production d'un site web dédié à la candidature commence en janvier. Des projets événementiels sont également en cours de préparation sur les campus et au Pic (projection, ciné-débat, journée spéciale). L'objectif étant d'acculturer et informer notre communauté et bien plus encore à cette candidature et aux valeurs qu'elle porte. Un travail concernant la Réserve de Ciel étoilé, partie intégrante du périmètre concerné par la candidature, est commencé pour mettre en place un corridor d'interaction autour d'actions de co-recherches entre les pays de Bigorre et la métropole toulousaine. 2025 sera l'année d'amplification de ce projet. Le travail réalisé a mobilisé 2 mois d'ETP (d'équivalent temps plein) sur 2024. En 2025, il mobilisera 4 mois d'ETP.

Plateforme d'aide à la décision

Dans l'axe formation, nous proposons la mise en place d'une plateforme d'aide à la décision sur des thématiques qui ont un impact sociétal, pour des élus au niveau local et européen par un groupe d'experts scientifiques académiques identifiés et volontaires. Un groupe de travail est en place avec un périmètre de travail défini sur une année pour caractériser les thématiques à inclure, identifier les experts volontaires et proposer une version pilote pour septembre 2025 qui sera présentée à un groupe d'élus (élus du pays de Bigorre et de la métropole toulousaine) pour partage et retour de leur évaluation. L'apport en ressources humaines de notre établissement s'élève à trois mois d'ETP pour les personnes du groupe de travail mais également de personnels des fonctions supports.

Diffusion des conférences des Ouvertures en région

Le cycle de conférences scientifiques grand public « Les Ouvertures » est conçu depuis plus de 30 ans autour d'une thématique. Ces conférences mensuelles ont pour but de favoriser la diffusion des savoirs auprès de publics divers en mettant en lumière des travaux de recherche menés au sein de notre Université. Nouvelle évolution depuis la rentrée 2024 : la diffusion de ce savoir est étendue au plan régional avec la retransmission en direct des conférences dans 6 villes d'Occitanie. Auch, Cahors, Figeac, Foix, Millau et Rodez ont répondu favorablement à cette proposition. Ainsi, la première conférence de novembre 2024 a été vue et entendue par plus de 450 personnes, sur site ou hors site, en retransmission en direct. La trajectoire est de renforcer le maillage des villes voire villages participants dans la région Occitanie Ouest. L'apport en ressources humaines de notre établissement s'élève à 2 mois d'ETP pour les fonctions supports et d'encadrement ayant participé à l'événement.

Création d'expositions

SYMBIOSE est une exposition sur quatre espaces de notre campus universitaire mêlant art, science et technologie, à partir des travaux photographiques sur les lichens de l'artiste Pascale Gadon-González. Le Pôle culture a créé cette nouvelle exposition qui regroupe plus de 65 œuvres de l'artiste, réalisées pour la plupart en collaboration avec le Centre de Microscopie Électronique Appliquée à la Biologie de la Faculté de Santé. L'apport en ressources humaines de notre établissement s'élève à 2 mois d'ETP pour les personnes des fonctions supports.

D'autres expositions profitent de nos collections patrimoniales qui sont déployées en région mais également sur notre campus (cabinet de physique, par exemple). Un site internet et une collection de livres « Fragments de Sciences » font également partie des actions phares de notre établissement pour la diffusion des collections auprès de différents publics. L'apport en ressources humaines de notre établissement s'élève à 5 mois d'ETP pour les personnes du groupe de travail mais également de personnels des fonctions supports. Enfin, l'informatisation et la valorisation des collections patrimoniales issues de l'environnement du Canal du Midi réalisé en concertation avec les Voies Navigables de France a été lauréat d'un appel à projets lancé par le MESR. Il sera accompagné de la publication d'un ouvrage.

Actions SAPS dans différents médias internes

Dans chaque newsletter des personnels (Paul Sab'Hebdo) et des étudiantes et étudiants, une actualité "recherche" est mise en avant : résultats de recherche de nos laboratoires, actualités ou distinction de nos scientifiques. L'objectif est de parler des richesses scientifiques de notre établissement au quotidien ce qui représente plus de 30 actualités en 2024. De nouveaux formats ont également été mis en place : vidéos, posts instagram (plus pédagogique, plus d'images). Les articles scientifiques (presse ou non) relayés sur notre site et les réseaux sociaux et réalisés en collaboration avec les ONR représentent 18 mois d'ETP par an à l'université.

L'auditorium Marthe Condat a accueilli plus de 55 journées ou soirées "scientifiques" ou "autour de la science" sur 2024 : congrès scientifiques (ISHR, Biofilm...), événements de sensibilisation aux sciences (Hôpital des nounours, Ouvertures, Fête de la sciences...). Ce sont des événements qui peuvent être internes ou externes. Cela représente 3 ETP sur l'année (deux personnes aux congrès et 1 ETP du pôle événements, 36 mois d'ETP par an).

2.5 Relations européennes et internationales

Porteurs du processus : VPD Relations européennes et internationales - DGSA DFVU et DGSA DRIVI

Présentation du processus

Le périmètre du VP délégué aux Relations Européennes et Internationales comprend l'ensemble de la stratégie et la mise en œuvre de la politique internationale de l'établissement. Il s'appuie sur la Direction de la Coopération Internationale (DCI) et la Direction de la Mobilité et de la Formation Internationale (DMFI). Il s'est adjoint un chargé de mission de la Coopération en Recherche à l'International. Il s'appuie également sur les travaux de la nouvelle Commission des Relations Européennes et Internationales de l'établissement. Le VPD REI participe également activement aux travaux du bureau et de la Commission Relations Internationales de la COMUE de Toulouse.

Grands objectifs

Outre les actions menées en continuité de celles existantes depuis plusieurs années, il s'agit de repenser et consolider la structuration des Relations Internationales de l'établissement au service des différentes actions de coopérations. L'université a une activité forte et reconnue à l'international aussi bien dans le domaine de la recherche que de la formation mais elle manque souvent de visibilité voire de coordination. Ces éléments sont essentiels à la définition d'une stratégie. Un volet spécifique concerne la mobilité étudiante qui pourrait être plus importante au regard de la taille de l'établissement. Même si de nombreux freins à cette mobilité sont connus, diverses actions peuvent être menées pour y remédier.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

I – Structuration des Relations Européennes et Internationales

Suivant l'objectif énoncé précédemment, une commission Relations Européennes et Internationales a été créée. Elle réunit les responsables Relations Internationales des composantes, des représentants des directoires, les services et des élus des personnels et étudiants de la CR et de la CFVU ainsi que les VP Recherche et CFVU. Outre un lieu d'échanges et de mise en synergie, elle est désormais consultée pour avis à destination de la CR et de la CFVU dans certaines procédures. Par ailleurs, le VPD REI est invité permanent des commissions Relations Internationales de composantes (Faculté de Santé, FSI et IUT).

L'année 2024 a également été marquée par un changement important dans la structuration des services. La création en 2023 de la DCI et de la DMFI, rattachées respectivement à la DRIVI et la DFVU, induit de repenser certains périmètres et procédures.

II – Rayonnement de l'établissement

La tenue de l'EAIE 2024 à Toulouse en septembre 2024 a sans aucun doute été un événement phare et unique. En lien avec les autres établissements du site, l'université a participé activement au salon (une centaine de partenaires ou potentiels partenaires rencontrés). De plus, nous avons organisé un Campus Experience qui a regroupé une soixantaine de visiteurs provenant de pays européens mais également de Chine, Bangladesh, Canada, UK, etc. Enfin, en marge de l'EAIE (le 16 septembre 2024), nous avons accueilli le 7ème séminaire du Groupe des Responsables de Relations Internationales Francophones (GRRIF) qui a réuni approximativement 30 personnes provenant de pays francophones pour échanger sur les multiples défis des relations internationales dans le monde francophone.

De plus plusieurs délégations étrangères ont été accueillies par la présidence dans la cadre de coopérations existantes ou en projet (Ambassade d'Ukraine, Université Jean Lorougnon Guédé – Côte d'Ivoire, North Eastern University de Shenyang – Chine, Indian Institute of Technology Kharagpur – Inde).

À noter que la commission Relations Européennes et Internationale émet désormais un avis sur la nomination des Docteurs Honoris Causa à destination du Conseil d'Administration restreint avec l'appui de la DCI, en charge de l'appel à projets.

III – Mobilité des étudiants et personnels, accueil des étudiants internationaux

La politique de bourses d'aide à la mobilité constitue un levier majeur pour accompagner les étudiants dans leur projet. Divers dispositifs coexistant, une réflexion a été menée quant aux critères d'attribution. Cette réflexion était indispensable dans un contexte de changement de la politique d'aide de la région Occitanie. S'appuyant sur le travail de la Commission bourse, cette politique a été votée et présentée en CFVU et le sera désormais annuellement.

Des travaux pour la promotion de la mobilité des étudiants alternants et la mise en place des procédures associés sont en cours de finalisation avec la MFCA.

Une réflexion est également en cours sur l'offre de logement des étudiants internationaux. Des critères de priorisation qui n'ont pas évolués depuis plus de 10 ans doivent être revus pour renforcer l'attractivité de l'établissement vers des publics ciblés et pour lesquels l'accès au logement est un frein réel. Enfin, une campagne annuelle de mobilité formation Erasmus+ des personnels a été créée. Peu connue antérieurement cette possibilité a été proposée à l'ensemble du personnel. Elle a mis en évidence une demande forte et un besoin des personnels de formation en anglais.

IV – Soutien à la coopération internationale - recherche

La création de la DCI au sein du DRIVI vise à structurer et à renforcer le lien entre les Relations Internationales et la Recherche. La nomination du chargé de mission y contribue également.

Les procédures des campagnes de professeurs invités, de l'appel aux bourses de mobilité des doctorants ont été revues et incluent désormais un avis de la Commission REI à destination de la CR. En particulier, il a été demandé aux candidats professeurs invités de mettre en avant dans leur demande le contexte existant de coopération avec l'université et un projet pédagogique à destination des étudiants. En 2024, deux appels à projet de mobilité des doctorants ont été lancés afin de favoriser des projets de mobilités tout au long de l'année.

Fort du constat qu'il était indispensable de favoriser la mise en place des cotutelles de thèse qui étaient en baisse depuis de nombreuses années, un important travail d'appui à la mise en place, à la structuration et à la signature des cotutelles de thèses a été réalisé au sein de la DCI sous l'égide de l'Ecole des Docteurs de la COMUE et en collaboration avec les Ecoles doctorales et d'autres services de l'établissement.

V – Nouveaux projets structurants de coopération internationale

L'université est impliquée dans de nombreux projets au titre de partenaire ou de coordinateur (Erasmus+ Capacity Building, Erasmus+ Mobilité Internationale de crédits, Interreg POCTEFA et Interreg SUDOE...). A noter en particulier, le projet Universeh 2.0 porté par la COMUE qui a débuté fin 2023 et qui marque un nouveau pallier dans la construction d'une offre de formation dans le spatial à l'échelle de l'Alliance Européenne.

Le projet STAR porté également par la COMUE et visant à la création d'un service à l'échelle du site toulousain pour le montage de projets de recherche et formation constitue un élément structurant pour la stratégie internationale de l'université et du site.

En 2024, trois nouveaux programmes Erasmus+ Mobilité Internationale de crédits ont été obtenus pour 3 années avec des universités de Tunisie, du Maroc et du Bénin. Deux nouveaux Capacity Building ont également été obtenus, l'un avec des universités de Colombie, Guatemala, Honduras, Pérou, Equateur, San Salvador et Venezuela, l'autre en tant que coordinateur avec des universités du Maroc, Tunisie et Algérie. Le programme Erasmus Mundus TCCM (diplôme conjoint avec des universités d'Espagne, des Pays-Bas, de Belgique et d'Italie) a été reconduit pour 5 ans.

Pour finir, des volets et projets spécifiques Relations Internationales ont été inscrits au Schéma Directeur de la Vie Étudiante (exemple : projet de Summer School FLE – vocabulaire scientifique et médical, refonte des pages RI du site web, etc.) et au Schéma Directeur de la TES.

PROCESSUS RESSOURCES ET MOYENS

3.1 Ressources humaines et qualité de vie au travail

3.2 Patrimoine, logistique, prévention et sécurité

3.3 Finances et achats

3.4 Numérique

PROCESSUS RESSOURCES ET MOYENS

3.1 Ressources humaines et qualité de vie au travail

Porteurs du processus : VPD Personnels, carrières et qualité de vie au travail et DGSA RHDS

Présentation du processus

Le processus RH et Qualité de Vie au Travail (QVT) se décline suivant 3 axes comprenant le pilotage des RH, l'accompagnement du personnel et des carrières et la QVT. La mise en place de groupes de travail thématiques permet d'élaborer ce programme en étroite collaboration avec les directoires, les composantes, les représentants des personnels et les personnels. Il s'inscrit aussi dans différents programmes comme le schéma directeur de la vie étudiante, le plan d'action égalité professionnelle femmes hommes et le schéma directeur pluriannuel du handicap.

La VP déléguée, Karine Groenen Serrano s'appuie sur une équipe administrative et technique structurée pilotée par la DGSA DRHDS, Sandrine Trinquier. Par ailleurs, plusieurs chargés de mission interviennent dans ce périmètre : projet 15'APP (Activité Physique de Prévention) – Laurent Tarin, coordinateur sport-santé - Yann Prigent, et dispositif AVEC, Sophie Cazalbou.

Grands objectifs

Notre ambition au niveau des ressources humaines est de placer au cœur de notre projet les femmes et les hommes qui travaillent à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Le principal objectif est de moderniser la politique RH de l'établissement suivant 3 axes principaux :

1- Renforcer le pilotage des RH pour sécuriser les emplois et accompagner les carrières

L'analyse croisée d'indicateurs partagés permet d'objectiver les besoins et d'offrir de la visibilité sur plusieurs années pour mieux anticiper les besoins en fonction des moyens de l'établissement. Tous les processus de recrutement doivent faire l'objet d'une démarche qualité.

2- Construire des politiques publiques locales en faveur de l'amélioration des carrières de tous les personnels

Au niveau national, l'enseignement supérieur fait le constat de problématiques d'attractivité qui touchent tous les métiers de nos universités. L'UT3 doit agir pour améliorer les carrières et conditions de travail pour limiter ces difficultés et éviter le décrochage de notre établissement face aux besoins en recrutement. L'accompagnement de carrière de chaque personne, tout au long de sa carrière, doit être fait depuis son accueil jusqu'à son départ, en organisant un suivi par un personnel RH de référence et en communiquant sur les critères de promotion.

3- Mieux vivre dans l'établissement et développer une culture d'établissement

L'environnement de travail est un élément essentiel dans l'accompagnement des personnels dans l'exercice de leur métier. Donner du sens au travail de chacun au sein d'un collectif, travailler sur les processus pour mieux fonctionner dans un esprit de complémentarité, de solidarité et de confiance. Cela passe par la mise en place d'une politique volontariste et des pratiques en faveur de la durabilité environnementale et sociale.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

1-Pilotage

En matière de pilotage, des outils et dispositifs ont été créés : les données RH des dernières années accessibles à tout agent sur l'intranet de l'établissement à travers le Système d'Informations Décisionnel (SID) ainsi que la création de groupes de travail (GT) sur les carrières. Cet ensemble a permis de travailler sur la campagne d'emploi 2025 en concertation avec tous les acteurs

(composantes, laboratoires, directoires et conseils) donnant lieu au déploiement de concours à la titularisation et de promotions en ciblant les BAP et section CNU identifiées grâce à des indicateurs partagés issus du SID.

En parallèle un travail sur la qualité des procédures de recrutement a été initié en 2024 pour faciliter les recrutements BIATSS nécessaires et éviter l'interruption de compétences suite à un départ et pour le renouvellement du label HRS4R en 2025.

2- Amélioration des carrières

Afin de redonner du sens à la notion de service public et mettre en avant l'emploi public titulaire, les agents BIATSS ont pu bénéficier de dispositifs d'accompagnement de préparation au concours en 2024. Les compositions des comités de lecture chargés d'évaluer les dossiers des candidats à l'avancement assurent une représentation équitable de tous les acteurs. La réflexion sur une évolution de la politique indemnitaire (RIFSEEP : évaluation IFSE et réflexion sur la mise en place d'un CIA) est programmée en 2025.

Pour les enseignants chercheurs, de nouvelles procédures ont été mises en place pour le traitement des primes et avancements alliant les compétences des CNU, Groupes d'Avancement et Conseil académique en formation restreinte. Une réflexion sur la mise en place d'un mentorat pour les EC entrants a été initiée en 2024.

Pour les 256 enseignants du second degré, non embarqués lors de la mise en place de la RIPEC C3, une prime d'intéressement (l'article 954-2CE) a été mise en place pour prendre en compte leur implication aux spécificités de l'enseignement supérieur. Les fonctions ouvrant droit à une prime fonctionnelle quel que soit le statut des personnels ont été réévaluées et les fonctions de direction d'unités considérées.

Un nouveau plan de formation a été réalisé intégrant les nouveaux enjeux de transition écologique et sociétale mais également l'évolution des métiers notamment pour les fonctions support des ressources humaines.

3- Mieux vivre

Une enquête sur la QVT a été lancée pour dresser un état des lieux et orienter efficacement les actions à venir dans le cadre du plan d'action 2025.

L'Université s'engage résolument dans la promotion de l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations, et l'intégration des besoins spécifiques des personnels en situation de handicap ou en difficulté, à travers des initiatives innovantes et inclusives. Le dispositif Accompagnement, Veille et Ecoute (AVEC), véritable guichet unique, offre un soutien personnalisé aux membres de la communauté universitaire confrontés à des situations de détresse psychologique, difficultés socio-économiques, discriminations ou violences sexistes et sexuelles. Ce service, accessible et formé à l'écoute active, facilite un accompagnement ciblé et un relai vers des acteurs compétents, garantissant ainsi une prise en charge adaptée. Ce projet a fait l'objet d'un soutien financier par le dialogue de performance avec l'Etat.

Ce projet innovant complète un **plan d'intégration des nouveaux entrants**, qui propose des actions comme le parrainage ou la formation des managers, favorisant un sentiment d'appartenance et une meilleure prévention des risques psychosociaux (RPS).

Dans le cadre de l'élaboration du SD TES, cinq fiches projets ont été rédigées pour une mise en œuvre en 2025, parmi les projets phares :

- la création d'une conciergerie visant à améliorer la QVT,
- un **plan de formation sur la TES** mettant l'accent sur des pratiques responsables, intégrant des modules pour réduire l'impact environnemental des structures et former les enseignants à sensibiliser les étudiants sera mis en place.
- l'introduction d'expériences pilotes d'**activité physique de prévention sur le temps de travail** pour la prévention des risques professionnels et la lutte contre la sédentarité.

Afin de lutter pour l'inclusion, un **comité de pilotage pour le handicap** a été créé, représentant personnels et étudiants, afin de construire et valider la stratégie de l'établissement dans le domaine du handicap.

3.2 Patrimoine, logistique, prévention et sécurité

Porteurs du processus : VPD Patrimoine et gestion durable des campus et DGSA PLPS

Présentation du processus

Le VP délégué, Jean-François Mazoin, s'appuie sur une équipe administrative et technique structurée, pilotée par la DGSA PLPS, Laurence Marrot. Par ailleurs, de nombreux chargés de mission interviennent dans ce périmètre : Opérations immobilières majeures (Chimie Matériaux Procédés (CMP) - Antoine Baceiredo, Centre Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Santé (CUERS) - Sarah Cousty) ; Transitions Environnement en lien avec la VP Nathalie Del Vecchio (Transition écologique : Philippe Garnier, Biodiversité : Gabrielle Martin, Mobilités : Philippe Rousseau).

Grands objectifs

- Réaliser le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2029 (SPSI) avec un objectif d'amélioration sensible des conditions de vie au travail, de réduction de l'empreinte environnementale et d'intégration dans des campus dynamiques, ouverts sur les villes.
- Contribuer au schéma TES (notamment axe 4, voir bilan TES).
- Finaliser, mettre en route, initier les grandes opérations immobilières structurantes ; garantir le déploiement du Programme Annuel de Prévention et renforcer les fonctions logistiques.
- Garantir l'équilibre des campus en assurant le bien-être, le développement du logement et des services.
- Accompagner la candidature du Pic du Midi et de son Observatoire à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco en lien avec la VP déléguée Sciences et société.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

Elaboration du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2029 :

Cette construction s'inscrit dans la continuité du précédent SPSI établi en 2019. Ce document n'a jamais fait l'objet d'une approbation formelle de l'Etat mais avait permis de rassurer les investisseurs du Plan Campus quant aux capacités de l'Université d'assurer le pilotage de son patrimoine immobilier et de débloquer ainsi les crédits gelés sur les opérations majeures lancées à partir de là.

Le SPSI 2024-2029 a été élaboré avec l'assistance du Cabinet Kardham et a fait l'objet de nombreux dialogues internes techniques et politiques avec les services et composantes. Il s'appuie sur une maquette détaillée des opérations de Gros Entretien Rénovation à réaliser dans un calendrier. Il prend en considération les évolutions d'activité attendues de l'établissement, les enjeux énergétiques et d'amélioration des conditions de travail et s'appuie sur une analyse et une projection financière établie avec la Direction des Finances de l'université pertinente et réaliste fondée sur un autofinancement de l'établissement et un appui de l'Etat à travers les différents appels à projets dans le domaine immobilier. Enfin, le document établit des objectifs de valorisation du patrimoine et du foncier. Ce Schéma a été élaboré en associant régulièrement les services de l'académie. Le SPSI 2024-2029 a fait l'objet d'une présentation au CA de l'université en juillet 2024 et reçu l'approbation de la Rectrice d'Académie d'Occitanie en décembre 2024. Il est attendu l'approbation par le ministère sous peu et le SPSI pourra être soumis au vote du CA.

Le SPSI nécessite un investissement de 66.8 M€ restant à percevoir pour transformer significativement l'immobilier : passer d'un état satisfaisant de 49.0% à 65.1% et réduire de 23.6% à 8.6% l'état non satisfaisant.

Le SPSI intègre également un volet important sur l'organisation de la fonction immobilière. Il interroge les fonctions présentes ou à mettre en place et les modalités qui permettent d'assurer la meilleure dynamique de réalisation pour les projets. En particulier, tous les outils mobilisables seront

analysés (études de projets, coordination travaux délégués voire maîtrise d'ouvrage déléguée). La construction du SPSI a mis en évidence la nécessité d'expertiser tous les aspects (immobilier, mobilier, logistique, sécurité) et d'établir les financements dans l'intégralité du périmètre. Une forme de dossier d'expertise (interne lorsque l'opération n'a pas recours à des financements extérieurs) pourrait constituer l'outil de décision. De plus, il apparaît nécessaire d'anticiper et formaliser le fonctionnement des locaux en mettant en place une responsabilité d'usage sur les questions immobilières, logistiques et de sécurité de façon à garantir le meilleur lien avec les services de l'établissement. Les opérations en cours permettront de travailler sur cette formalisation avec le soutien de tous les acteurs du domaine.

Il ressort également des travaux conduits la nécessaire consolidation d'une vision patrimoniale partagée en temps réel entre le pilotage de l'établissement et celui des composantes (technique et politique). Ce chantier est ouvert et doit être structuré dans des dialogues de gestion appropriés.

Opérations immobilières structurantes :

De très nombreuses opérations ont été suivies ou initiées. Parmi les plus importantes, on peut évoquer :

- **CMP** : Le marché de travaux relancé a permis d'aboutir à une enveloppe permettant de trouver des solutions de financement dont un nouvel emprunt du plan campus validé par les tutelles. Les travaux ont commencé en juin 2024. L'état des lieux a été fait sur les éléments manquants dans le programme (sorbonnes gelées, etc...) et sur les besoins de déménagement en prenant en considération les contraintes de sécurité.
- **CUERS (phase 1)** : Les arbitrages sur la localisation et le contenu de l'opération ont été rendus et approuvés par le Comité de Pilotage des financeurs. Le programme a été élaboré, l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. Les réflexions sur la relocalisation de la recherche située en Pharmacie ont été réactivées. La mise en sécurité du bâtiment d'Odontologie est un élément déterminant de façon à assurer la continuité du fonctionnement jusqu'à l'issue de la phase 2. La valorisation du site actuel de Pharmacie permettra d'enclencher la suite.
- **LAPLACE 3R2** : finalisation du marché de travaux et bouclage du tour de table financier. Dans cette opération, le déménagement de la soute de produits radioactifs constitue un sujet sensible qui est suivi en lien étroit avec l'ASN.
- **CŒUR OMP** : lancement du concours de maîtrise d'œuvre et suivi du projet d'aménagement Roche-Belin piloté par le CNRS.
- **IUT PONSAN, GEOTECH et 4TP4** : suivi des travaux en cours, compléments d'aménagements, anticipation des déménagements.
- **4R3** : lancement de la consultation en vue de l'élaboration du programme de réalisation de logements et services en concession.
- **3A** : opération CPER bloquée, récupération de la maîtrise d'ouvrage par l'université.
- **Hors Toulouse** : les opérations sur Castres et Auch sont suivies, le site OMP de Bagnères en cours de vente, les sites de Luchon devraient sortir intégralement du périmètre.

Principaux dossiers suivis :

La révision du Plan Local d'Urbanisme de Toulouse fait l'objet d'une attention particulière en lien avec le Schéma de Développement Immobilier et d'Aménagement du Campus (actualisé en 2024) de façon à préserver le potentiel de développement des infrastructures, du logement et des services.

La mise en place du GIP Pic du Midi pilotant la candidature à l'inscription à l'Unesco a été réalisée. Le dossier est suivi hebdomadairement. La candidature en est dans la troisième et dernière phase de sélection française. Les études de structuration de la gestion patrimoniale au sommet sont lancées.

3.3 Finances et achats

Porteurs du processus : VP CA, Agent comptable/Directrice des Finances et Directrice des Achats

Présentation du processus

Les processus financiers interviennent en support des missions de l'université. Articulés aux processus de pilotage et notamment à sa dimension "contrôle de gestion" et aux autres processus ressources et moyens, ils recouvrent plusieurs dimensions opérationnelles qui contribuent la gestion financière de l'établissement : la tenue et l'animation des comptabilités budgétaire et patrimoniale, la sécurisation et la mise en œuvre de l'achat public, les dispositifs de maîtrise des risques financiers incluant l'usage des systèmes d'information financiers.

La VP CA, Myriam Carcassès s'appuie sur deux équipes administratives et techniques structurées pilotées par la Directrice des Finances et Agent Comptable, Anne Février et par la directrice des achats, Catherine Paut.

Grands objectifs

Les processus financiers et la gestion financière associée ont pour objectif majeur de capter et d'optimiser les ressources financières dans l'objectif de les affecter au portage des politiques publiques et à la mise en œuvre des missions et projets de l'université en recherchant sa croissance et son rayonnement.

Ils sont garants du respect des règlements financiers (dont ceux de la commande publique) et de la qualité de l'information financière nécessaire à programmer l'action dans la durée en pluriannualité, à guider les choix de la gouvernance et à éclairer les contrôles des tutelles ainsi que les votes des administrateurs.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

L'année 2024 a été particulièrement **riche en projets impulsés par la nouvelle équipe politique** qui a, sans délai, traduit son ambition et son programme au travers des nombreux schémas directeurs rappelés supra au sein du présent rapport d'activité (COMP, SD TES, SDVE, SPSI, Ambition pour la qualité de vie au travail, l'emploi et les carrières).

En conséquence, et tout en maintenant le **rythme et la qualité des flux de production**, l'accent a été résolument mis, au service de cette ambition et des projets, sur le **pilotage** des activités et la modernisation des systèmes d'information financiers. Les travaux d'élaboration d'un SPASER ont été engagés (ils trouveront conclusion en 2025) tout comme le chantier d'analyse des coûts complets de nos activités. Également, en 2024, l'université a été lauréate de l'AAP de l'AMUE ce qui lui donne la perspective de migrer dès le 1^{er} janvier 2026 vers le nouveau progiciel SIFAC + qui offre la possibilité d'un déploiement de nouvelles arborescences budgétaire et analytique porteuses d'une agilité budgétaire accrue et d'une facilitation à la croissance de nos ressources propres.

L'année 2024 a aussi été marquée, en plus de l'audit de certification de nos comptes, par un certain nombre d'**audits financiers** (toujours en phase de restitution ou en phase contradictoire) venus rappeler la place et l'importance de l'**évaluation de l'action publique** : se sont succédés un contrôle URSSAF, un audit de la Cour des Comptes Européenne (ERC), un audit de la Mission Risque et Audit de la Direction Générale des Finances Publiques (qualité de l'enregistrement des biens domaniaux à notre bilan).

Une très forte **évolution institutionnelle** est également à signaler. En 2024 ont été dénoués ou accompagnés, l'évolution de la fondation universitaire Catalyses en budget annexé, le transfert de l'IUT de Tarbes à l'UTTOP, la création du GIP du Pic du Midi, la création de l'EPE Université de Toulouse reprenant les droits et obligations de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

3.4 Numérique

Porteurs du processus : VPD Numérique responsable et Directrice DSI

Présentation du processus

Sous la supervision du vice-président délégué en charge du numérique responsable, Olivier Catteau, une dynamique renouvelée de collaboration a été instaurée entre les différents services informatiques de l'université. La prise en compte des besoins des utilisateurs a également été un élément important. Parallèlement, des efforts ont été déployés pour promouvoir la transition écologique et sociétale au sein de l'établissement.

Le VP délégué s'appuie sur la Direction des Systèmes d'Informations, dirigée par Béatrice Bastier. Par ailleurs, plusieurs chargés de mission interviennent sur ce périmètre : conseiller à la sécurité du numérique – Romain Laborde, transformation digitale des formations et usages du numérique – André Aoun, conseillère pour le développement de l'exploitation des données de l'établissement – Michelle Sibilla.

Grands objectifs

Les grands objectifs de la stratégie numérique en 2024 comprennent :

- Amélioration de la gouvernance numérique : Assurer une coordination globale et une meilleure communication entre les services.
- Engagement envers la transition écologique et sociétale : Intégrer des considérations écologiques et sociales dans les politiques numériques pour promouvoir une gestion durable des ressources numériques.
- Renforcement de la sécurité : Développer des politiques et des technologies avancées pour protéger l'université contre les cybermenaces.
- Développement de l'exploitation des données par leur partage et leur circulation afin de simplifier les processus et améliorer la prise de décision dans tous les domaines fonctionnels de l'université, tout en garantissant leur conformité, leur sécurité et leur fiabilité.
- Usages du numérique, support à l'enseignement et à la vie étudiante : Accompagner les évolutions des usages du numérique. Développer des outils numériques pour soutenir l'offre de formation et enrichir l'expérience étudiante, en alignant les initiatives numériques avec les besoins éducatifs et sociaux. Développer la formation ouverte et à distance pour offrir des micro-certifications.

Bilan sur les actions réalisées en 2024

Gouvernance du numérique

En 2024, l'université a renforcé sa gouvernance numérique en redynamisant la coordination des moyens informatiques entre la direction centrale, les composantes et laboratoires de l'université, conformément aux recommandations de la Cour des comptes. Un comité de pilotage numérique a été établi pour améliorer la coordination et la communication entre les services, garantissant une couverture aussi complète que possible des besoins numériques de l'université tout en maintenant la subsidiarité. Ce comité inclut des acteurs clés tels que le DPO, l'ADAC, les RSSI, et l'Archiviste, et favorise également la collaboration interuniversitaire avec des initiatives du SNUT et du DROCC. Des projets interservices tels que la réservation de ressources RESACRIL et les projets d'écrans dynamiques par neOCampus ont émergé. Un outil de gestion du portefeuille de projets a été mis en place, ainsi qu'un comité des utilisateurs du numérique, complété par des référents par domaine pour recueillir les besoins et assurer le suivi des projets.

Transition écologique et sociétale

Dans le cadre de son engagement écologique, l'université a encouragé la migration vers le datacentre régional et a modifié le modèle économique de l'hébergement au 1CN (vote au CA du

11/07/2024). Un audit du datacentre 1CN a été réalisé, et des travaux énergétiques sont programmés pour 2025. L'utilisation du Cloud Recherche Occitanie (CROCC) a été promue, et un guide de bonnes pratiques pour les achats numériques responsables est en cours de rédaction, s'appuyant sur le SPASER pour intégrer des considérations écologiques et sociales dans les processus d'achat.

Une sensibilisation des équipes à l'accessibilité numérique est en cours.

Sécurité

La sécurité a été une priorité, avec la mise en place d'un Prestataire en Recherche d'Incident de Sécurité (PRIS) et l'élaboration d'un plan de gestion de crise cyber, renforçant la capacité de l'université à répondre aux incidents de sécurité de manière efficace et coordonnée.

Développement de l'exploitation des données

Durant la période 2024-2028 notre établissement se doit d'accompagner l'évolution majeure de son système d'information face (1) aux passages des applications de gestion « cœur du système d'information » de l'université en mode cloud (de SIFAC vers SIFAC+ pour 2026, d'APOGEE à PEGASE pour 2027, de SIHAM à SIHAM+ en suivant) et (2) aux feuilles de route nationales (MESRI, DINUM).

Une démarche itérative et incrémentale de cartographie des applications et des données puis d'urbanisation du Système d'Information a été définie pour appréhender plus rapidement les impacts des migrations majeures prévues des applications piliers. Elle est accompagnée par l'utilisation d'un outil et, à moyens termes, couvrira l'ensemble des domaines métiers. Dans un premier temps, les données relatives à l'offre de formation vont pouvoir être partagées et exploitées plus facilement. Relevons aussi l'existence d'une cellule d'accompagnement des chercheurs dans l'adoption des bonnes pratiques de gestion des données de la recherche. Cette cellule est intégrée à l'atelier de la donnée labellisé du site (ADOO).

Une solution de stockage a été implémentée au datacentre 1CN pour répondre aux besoins de l'enseignement et de l'administration. Les besoins en stockage des données de recherche des laboratoires sont en cours de recensement par l'ADAC en collaboration avec la vice-présidence numérique de la ComUE et l'atelier de la donnée.

L'année a également vu une avancée significative dans la dématérialisation et la simplification des processus, notamment avec le développement de la signature électronique.

Nous restons en veille sur le travail du GT « Simplification » de France Universités avec les correspondants de l'université impliqués (intégration des identifiants tels que ORCID dans les systèmes d'information, données pour l'évaluation des personnels du supérieur, circulation des données et tableaux de bord pour pilotage).

Usages du numérique, support à l'enseignement et la vie étudiante

Une charte du bon usage de l'intelligence artificielle générative a été créée, augmentant la sensibilisation aux usages responsables de l'IA. Le support à l'enseignement et à la vie étudiante a été renforcé par le développement de micro-certifications à travers des initiatives de Digital FCU et Université 360. Le projet de refonte de l'ENT étudiant a été lancé pour améliorer son accessibilité et sa fonctionnalité.